



Association
des Bibliothécaires
de France

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse

Bourses, en route vers le congrès !

**69^e congrès
de l'ABF**

Action culturelle
Bibliothécaires : la culture de l'action

6-8 juin 2024
Toulon



69^e congrès | Toulon | 6-8 juin 2024

Action culturelle - Bibliothécaires : la culture de l'action

La thématique de cette édition, l'action culturelle, souligne l'importance croissante des bibliothèques en tant que partie prenante des territoires publics. Dans un temps où l'accès à la culture et à l'information est plus crucial que jamais, l'action culturelle en bibliothèque contribue dans la promotion de la diversité culturelle, de la créativité et de l'inclusion sociale.

Ce congrès sera l'occasion d'explorer les multiples facettes de l'action culturelle qui illustrent la richesse et la diversité des pratiques de la bibliothèque. Nous verrons comment ces initiatives contribuent à faire de nos établissements des lieux vivants, inclusifs et innovants pour tous.

L'ABF PACA-CORSE propose comme chaque année **deux bourses** pour assister au congrès !

Pour ce faire, il vous suffit d'envoyer une lettre de motivation à labfpaca@gmail.com

► QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Les **adhérent-e-s à jour de leur cotisation** annuelle quel que soit leur statut ou leur situation. Priorité aux :

Agent-e-s n'ayant jamais participé à un congrès ABF ;

Au personnel de catégorie C.

► CE QUI EST PRIS EN CHARGE

- L'**inscription au congrès** (hors repas et soirée) est pris en charge par l'ABF national ;
- Les frais de transport peuvent être pris en charge par le groupe régional auquel est rattaché le demandeur-se, sur justificatifs. **Les voyages en train sont pris en charge, sans plafond et en seconde classe**, sauf si preuve que la première était moins chère (une promotion exceptionnelle par exemple) ;

- Les frais d'hébergement avec un **plafond de 80€ par nuitée**.

►OBLIGATIONS DES BÉNÉFICIAIRES DE BOURSES

- Fournir obligatoirement les justificatifs nécessaires au remboursement de leurs frais ;
- Rédiger un compte-rendu des séances auxquelles ils auront assisté, ou tout autre retour demandé par l'ABF.

Merci d'adresser vos demandes par mail avant le 6 mai 2024.